

Union européenne : les problèmes de l'énergie fatale

Alors que l'Europe est en situation de surcapacité massive de production d'électricité et de baisse régulière de consommation, sa sécurité énergétique est condamnée à court terme par le développement des énergies intermittentes.

La France était premier exportateur mondial dans le classement AIE 2013 (data 2011) et vient de battre de nouveaux records avec plus de 65TWh de solde exportateur net en 2014.

Ce n'est que grâce à la sécurité de cette production que l'Europe, dont notamment l'Allemagne, a pu développer les énergies intermittentes.

La France est en effet considérablement exportatrice sur toutes ses frontières, y compris la frontière allemande (avec 14.7TWh exportés pour 0.8TWh importés en 2014). En raison de la chute des cours, elle brade son courant à ses voisins au prix moyen de 33.2â,-/MWh, selon les chiffres des douanes françaises.

Il ne semble pas honnête de laisser entendre que les énergies intermittentes allemandes auraient contribué à nous permettre de nous chauffer. En effet, les contrats commerciaux, comptabilisés pour décrire la France importatrice de courant allemand recouvrent une tout autre réalité. Ceux-ci peuvent correspondre à des achats liés à la chute du cours du MWh, encore plus forte outre Rhin et destinés à grossir nos exportations, sans même que ce courant ne transite par la France, mais aussi, à l'utilisation des lignes de transport français de RTE par l'Allemagne pour acheminer ses électrons depuis le nord du pays, gros producteur d'énergies intermittentes, jusqu'à la Bavière, forte consommatrice d'électricité, mais où plusieurs réacteurs nucléaires ont été arrêtés. Ces « services » rendus à notre voisin permettant une présentation trompeuse de la réalité.

Il suffira, pour s'en convaincre, de relever le total de nos importations physiques 2014 indiquées par les douanes et qui est de 7.1TWh et de le comparer avec les 13.2TWh que nous sommes supposés avoir importés de la seule Allemagne.

Enfin, la p 61 du rapport du Fraunhofer Institute 2014 (version anglaise) est assez explicite : l'Allemagne se considère bien massivement importatrice d'électricité française.

Sa puissance intermittente installée (éolien + Photovoltaïque) est supérieure à celle de notre parc nucléaire (73.8GW fin octobre 2014). Sa production journalière est extrêmement variable, dans un rapport de 1 à 35 pour le photovoltaïque (0.006 TWh le 21.01.2014 et 0.212 TWh le 06.06.2014) et 1 à 49 pour l'éolien (0.011TWh le 16 07 2014 et 0.543 TWh le 16 03 2014), (p39.40). Sans corrélation, bien entendu, avec les besoins de sa consommation.

Le rapport Entsoe 2014/2015 montre clairement la nécessité, pour nos champions européens de l'intermittence, ainsi contraints d'avoir une puissance installée infiniment supérieure, d'exporter leur production dès que la consommation baisse. (daytime minimum) Cette nécessité est quotidienne pour l'Allemagne.

L'analyse globale de la situation allemande indique pourtant, p 76, une insuffisance de moyens conventionnels, entraînant un risque, lié à une période de froid inattendue associée à une absence de vent et, bien sûr, tout particulièrement, en cas de pénurie de gaz.

Mais c'est la surproduction renouvelable allemande qui semble poser, sur cette même page, le plus gros problème au réseau européen, avec, entre autre, l'impossibilité de l'acheminer du nord, où se trouve une forte puissance éolienne, vers la Bavière lorsque le vent souffle. Les conséquences dommageables sur l'effondrement du cours du MWh lors de ces surproductions aléatoires sont également mentionnées. Signalons enfin, pour l'anecdote, le « risque très sérieux » que fait peser l'éclipse, prévue le 20 mars prochain, sur la sécurité du réseau européen. (p5)

Ainsi, non seulement n'avons aucun besoin des excédents de la production intermittente allemande, mais nous finançons la restructuration du réseau de transport d'électricité qui leur permet de s'en débarrasser. D.Maillard, Président de RTE, évoquait la somme de 100 milliards d'euros pour permettre au réseau de transport européen d'équilibrer géographiquement ces aléas de production. J.M.Jancovici avait pourtant brillamment montré devant le Sénat que même au niveau européen, cette production restait fortement variable.

80% du coût de ces travaux sur le réseau est causé par les énergies renouvelables, selon P.Audigier, ingénieur général des mines, qui fait une édifiante description de l'impasse dans laquelle nous précipite leur développement, en raison des quantités considérables d'une électricité « fatale », c'est-à-dire qui arrive quand on n'en a pas besoin, que l'Allemagne, tout comme d'ailleurs l'Espagne, est appelée à déverser sur ses voisins en menaçant la sécurité de leurs réseaux.

Citons quelques extraits de cette analyse : « La Tchéquie a décidé d'installer à sa frontière avec l'Allemagne un transformateur déphaseur en 2016 (un tel transformateur lui permettra de repousser l'électricité indésirable qui pourrait lui arriver d'Allemagne). D'autres - Pologne, Pays-Bas déjà cités et plus récemment la Slovaquie - envisagent sérieusement de faire de même afin de protéger la stabilité de leurs réseaux ; et - loi de Kirchhoff oblige - la France ne sera pas épargnée ». « Enfin - couplage des marchés oblige - le prix sur le marché de gros français est fortement corrélé avec celui de l'Allemagne ; il a été négatif à plusieurs reprises. Il est même descendu à moins 200 €,-/MWh le 16 juin 2013. Cela s'explique par le fait que les centrales pilotables préfèrent continuer à produire, même si la production intermittente est abondante de façon à être prêtes à redémarrer rapidement en cas d'effacement brutal des renouvelables intermittentes. »

Plus grave encore, cette chute du cours du MWh interdit toute visibilité à des recherches dans de nouvelles technologies et à tout investissement dans ce domaine.

L'Allemagne estime que c'est aux fonds européens de financer ces réseaux, sur la ligne budgétaire « Connecting Europe Facility ». La France finance déjà, sur son sol, les interconnexions destinées à l'évacuation problématique des excédents allemands. Tout comme d'ailleurs ceux de l'Espagne, dont celle ci parviendra enfin à se débarrasser grâce à notre nouvelle « autoroute de l'énergie »

Pour toutes ces raisons, Philip Lowe, ancien Directeur général de l'Energie à la commission européenne avait déclaré : «À une époque où les renouvelables avaient besoin d'un coup de pouce, il s'est avéré nécessaire d'accorder à l'électricité renouvelable le privilège de ne pas couvrir les coûts qu'elle engendrait pour le système électrique. Ce n'est plus admissible aujourd'hui.» Ces coûts ne se limitant d'ailleurs pas aux interconnexions, mais proviennent également des subventions nécessaires

aux indispensables centrales pilotables afin d'éviter leur fermeture annoncée, (mécanisme de capacité) ainsi que de l'argent public destiné aux mécanismes d'effacement de la consommation, supposés faire coïncider celle-ci avec les aléas de la production.

Au député européen vert C.Turmes qui faisait l'apologie devant le Sénat du leader éolien danois, le nouveau Directeur européen de l'énergie D.Ristori répondit simplement : « Il suffirait, je crois, d'interroger les responsables actuels du gouvernement danois pour modérer l'enthousiasme relatif à leur expérience sur les énergies renouvelables. »

C'est la raison des nouvelles lignes directrices de la Commission européenne qui demandent aux énergies renouvelables de s'intégrer dans le marché et de participer au coût de leur transport et du nouveau cadre d'action européen à horizon 2030 qui a supprimé le caractère contraignant, pour les Etats, de leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables.

Le vice Président de la Commission européenne chargé de la concurrence, Joaquin Almunia, a clairement annoncé "L'heure est venue pour les énergies renouvelables d'entrer sur le marché", en citant le solaire et l'éolien et provoquant, du même coup, la colère de la filière professionnelle.

Selon la CRE, (mécanisme historique et prospective) la projection des surcoûts français des obligations d'achat d'énergies renouvelables (+ cogénération) à horizon 2025 engage 73milliards d'euros, dont plus de la moitié liés aux contrats déjà passés (pointillés).

Le gouvernement vient de reconduire le tarif d'achat obligatoire éolien On dit que lorsqu'un honnête homme s'aperçoit qu'il s'est trompé, il a le choix entre arrêter de se tromper ou arrêter d'être honnête. Les tractations bien peu transparentes du Traité Transatlantique, qui permettent la généralisation des recours des multinationales contre les Etats, ne risquent elles pas d'enlever, à court terme, cette possibilité d'arrêter de se tromper, ainsi que l'Espagne semble l'avoir désespérément tenté ?